TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Programme de perfectionnement

Mode d'enseignement hybride

Formation à temps partiel de soir



Perfectionnement – JNC.1H Groupe 197

CAHIER D'INFORMATION



NOUS JOINDRE

475, boul. de l'Avenir Laval (Québec) H7N 5H9 Local A-1940 (accès par la porte 4 ou 5) Accueilcfc@cmontmorency.qc.ca fcontinue.qc.ca 450 975-6222

TABLE DES MATIÈRES

Point d'information	3
Grille programme	4
Conditions d'admission	6
Processus d'admission	7
Documents d'admission	8
Où s'adresser pour obtenir ces documents	10
Foires aux questions	11

POINT D'INFORMATION

Mode d'enseignement hybride

Cette formation sera offerte en mode hybride. Vous devez donc avoir accès à un ordinateur personnel muni d'une caméra, d'un micro et d'une connexion internet haute vitesse. <u>Le nombre d'heures de formation offertes à</u> distance variera selon le cours et l'approche pédagogique de l'enseignant(e).

Le mode d'enseignement hybride est une formule qui offre pour chaque cours du programme des séances de cours en présentiel ou à distance en mode synchrone (en temps réel). Votre présence est requise à chaque séance selon l'horaire établi par le Collège. Notez qu'il est impossible de suivre le programme entièrement à distance.

Le Collège Montmorency utilise l'environnement Windows, et la suite Microsoft 365 vous est offerte gratuitement le temps de votre formation. Cependant, pour une utilisation optimale de ces outils, il est préférable d'avoir un ordinateur qui fonctionne sous ce même environnement. Les ordinateurs de type Chromebook et Apple ainsi que les tablettes et les cellulaires ne vous permettront pas d'utiliser adéquatement toutes les fonctionnalités de la suite Microsoft 365.

Description des cours du programme

Le programme AEC – Trouble du spectre de l'autisme est <u>une formation de spécialisation</u> destinée à des intervenants œuvrant dans un milieu où il y a des personnes autistes.

Pour consulter la description des cours du programme *Trouble du spectre de l'autisme*, veuillez accéder au site du Collège en cliquant sur le lien suivant : https://www.cmontmorency.qc.ca/formation-continue-services-aux-entreprises/programmes-et-cours/domaines-detudes/sante-et-services-sociaux/aec-trouble-dans-le-spectre-de-lautisme/grille-de-cours/

GRILLE PROGRAMME

Trouble du spectre de l'autisme – Perfectionnement Groupe 197

Temps partiel - Soir

Durée de la formation : 330 heures – 3 blocs

Horaire: Lundi et mercredi – 18h30 à 21h30				
BLOC 1	21 août 2024 au 19 décembre 2024	Automne 2024		(17 semaines)
No. du cours	Titre du cours	Pondération		Heures
351-H12-VL	La structure interne de la pensée TSA	2-2-2	=	60 h
351-H13-VL Les troubles du spectre de l'autisme		2-1-3	=	45 h
		TOTAL	=	105 h
CONGÉS FÉRIÉS: 2 septembre 2024, 14 octobre 2024.				

Horaire : Lundi et mercredi – 18h30 à 21h30					
BLOC 2	20 janvier 2025 au 29 mai 2025	;	Hiver 2025		(19 semaines)
No. du cours	Titre du cours	Préalables	Pondération		Heures
351-H22-VL	Approches, interventions, programmes auprès des TSA		2-1-3	=	45 h
351-H33-VL	Soutien à la personne ayant un TSA et à sa famille		2-2-2	=	60 h
			TOTAL	=	105 h
CONGÉS FÉRIÉS: 18 avril 2025, 21 avril 2025, 19 mai 2025.					

Céline-Sauvé - CP / 2024-04-03

¹ Ce calendrier peut être modifié.

	Horaire : À déterminer — 18h30 à 21h30			
BLOC 3	25 août 2025 au 18 décem	bre 2025	Automne 2025	(17 semaines)
No. du cours	Titre du cours	Préalables	Pondération	Heures
351-H34-VL	Projet intégré d'intervention et application d'outils cliniques	PA 351-H12-VL 351-H13-VL 351-H22-VL 351-H33-VL	1-7-1	= 120 h
			TOTAL	= 120 h
CONGÉS FÉRIÉS : 1 ^{er} septembre 2025, 13 octobre 2025.				

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales d'admission

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP)
 OU
- détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le Collège ET :
 - Pendant au moins deux sessions consécutives :
 - avoir interrompu ses études à temps plein, ou
 - avoir poursuivi des études postsecondaires à temps plein, ou
 - avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session

Conditions spécifiques d'admission

- Détenir l'un des diplômes suivants :
 - o Diplôme ou attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée, Technique de travail social, Soins infirmiers, Interventions en délinquance, Techniques d'éducation à l'enfance;
 - Certificat ou baccalauréat universitaire en psychologie, psychoéducation, travail social ou criminologie;
- Les personnes n'ayant pas les diplômes requis, mais possédant des diplômes connexes ou des expériences adéquates pourront présenter une demande d'admission.
- Avoir accès à un milieu de pratique dans le domaine du TSA afin de pouvoir effectuer les travaux exigés dans le programme ainsi que pour le projet intégré d'intervention. L'étudiant a la responsabilité de trouver son milieu.

Frais de formation

- Dépôt de la demande d'admission au SRAM: 30 \$ *
- Évaluation comparative du SRAM : 50 \$* (si vous avez une formation scolaire hors Québec et vous n'avez pas l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec)
- Frais afférents par cours : 45,33 \$*
- Total des frais de programme* (excluant le matériel) : 226,65 \$** (5 cours) (non remboursable)
- Matériel et volumes (approximativement)**: 200 \$

^{*}non remboursable

^{**} Les prix sont sujets à changement sans préavis.

PROCESSUS D'ADMISSION

	Étape				
1	Séance d'information				
	Dépôt du dossier de candidature				
	Vous devez faire votre demande d'admission en ligne par l'entremise du Service régional d'admission du Montréal Métropolitain (SRAM) pendant la période prévue.				
	Période de demande d'admission		9 mai au 11 août 2024* *Les candidatures seront traitées au fur et à mesure que les demandes se complètent.		
2	Comment procéder pour votre demande d'admission ? 1. Dirigez-vous sur la page Web du SRAM en cliquant ici : https://admission.sram.qc.ca/formation-continue/directives?college=MO&prog=JNC1H&session=20243				
	FORMATION CONTINUE Informations sur le programme Par courriel : tsa@		@cmontmorency.qc.ca		
			vice-admission@sram.qc.ca		
	Informations pour procéder à une demande d'admission ou obtenir de	Par téléphone : 514 271-2454			
	l'information sur votre dossier	Instructions pour soumettre une demande d'admission: https://www.sram.qc.ca/fr/tout-sur-la-demande-			
	d'admission		dure-admission/formation-continue		
3	Rencontre individuelle Vous serez convoqué à une rencontre individuelle par vidéoconférence d'une durée de 15 minutes.		À partir du 3 juin 2024		
4	Décision d'admission		Une semaine après la rencontre individuelle		

DOCUMENTS D'ADMISSION

Documents divers					
	Une lettre de motivation (expliquant votre intérêt pour le programme d'études).				
	Un curriculum vitae (C.V.)				
	Documents scolaires				
Si vou	s avez une formation scolaire au Québec :				
	Votre code permanent (le SRAM accède à votre relevé secondaire et du collégial)				
	Dernier relevé de notes de l'université, s'il y a lieu.				
Si vou	Si vous avez une formation scolaire hors Québec :				
	Diplômes d'études de votre pays d'origine dans votre langue d'origine				
	Diplômes d'études de votre pays d'origine traduits en français (par un traducteur agréé)				
	Relevés de notes de votre pays d'origine dans votre langue d'origine				
	Relevés de notes de votre pays d'origine traduits en français (par un traducteur agréé)				
	Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, s'il y a lieu.				

Documents – Statut légal au Canada						
	Statut	Documents à fournir				
	Citoyen canadien né au Canada	Aucun document à fournir				
OU	OU					
	Résident permanent ou citoyen canadien né à l'extérieur du Canada	Carte de résident permanent (recto verso) ou certificat de citoyenneté canadienne (recto verso)				
	Documents - S	Statut de résident au Québec				
	Statut	Documents à fournir				
	Né ou adopté au Québec	Aucun document à fournir				
OU	OU					
	Résident permanent	Le certificat de sélection du Québec (CSQ)				
OU						
	Citoyen canadien né à l'extérieur du Canada	Carte d'assurance maladie				

OÙ S'ADRESSER POUR TROUVER CES DOCUMENTS

Service Québec	Services Québec (Emploi Québec) Référez-vous à votre centre local d'emploi (CLE) de votre région Centre de communication avec la clientèle Tél.: 514 873-4000 Sans frais: 1 877 767-8773 www.emploiquebec.gouv.qc.ca
Certificat de sélection du Québec	Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration Direction de l'enregistrement et de l'évaluation comparative 285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage Montréal (Québec) H2Y 1T8 Tél.: 514 864-9191 Sans frais: 1 877 864-9191 www.immigration-quebec.gouv.qc.ca
Attestation d'études obtenue au Québec	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 1035, rue De La Chevrotière Québec (Québec) G1R 5A5 Tél.: 418 643-7095 Sans frais: 1 800 747-6626 www.education.gouv.qc.ca
Équivalence de niveau secondaire	Commission scolaire de Laval Guichet-conseil 2100, rue Cunard, bureau C12 Laval (Québec) H7S 2G5 Tél.: 450 662-5784 <u>www.cslaval.qc.ca</u>
Évaluation comparative des études effectuées hors Québec	Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration Direction de l'enregistrement et de l'évaluation comparative 285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage Montréal (Québec) H2Y 1T8 Tél.: 514 864-9191 Sans frais: 1 877 264-6164 www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

FOIRE AUX QUESTIONS

• Q : Si je suis un parent et que j'ai un enfant autiste, est-ce la bonne formation pour moi afin d'en apprendre plus sur les différentes facettes de l'autisme de mon enfant ?

R : Cette formation est un programme de perfectionnement, qui s'adresse aux personnes qui ont déjà une formation (DEC ou AEC : Éducation spécialisée, Éducation à l'enfance, DEC en travail social...), qui travaillent dans ce milieu et qui souhaitent enrichir leurs connaissances et développer leurs compétences.

Si vous êtes un parent et que vous répondez aux critères d'admission, vous êtes le bienvenu!

Si vous ne répondez pas aux critères d'admission, voici quelques ressources pour vous :

- o Fédération québécoise de l'autisme
- o Parent j'écoute
- o Spectre de l'autisme.com
- Q : Si je ne travaille pas présentement dans le domaine du TSA, puis-je tout de même suivre la formation ?

R : Oui, par contre vous devrez absolument avoir accès à un milieu de pratique afin de pouvoir effectuer les différents travaux exigés dans les cours et aussi pour effectuer le projet intégré d'intervention.

L'étudiant a la responsabilité de trouver son milieu de pratique.

• Q : Est-ce qu'il y aura des cours durant l'été ?

R : Non, en automne et en hiver seulement.

• Q : Est-ce que cette formation se donne à temps plein ?

R : Non, c'est une formation qui se donne à temps partiel, de soir. Il y a 3 blocs soit : 2 cours à l'automne, 2 cours à l'hiver et le projet intégré à l'automne suivant.

Q : Quelle est la durée de cette formation, le nombre d'heures total?

R: 330 heures

Q : Quel diplôme vais-je obtenir lorsque j'aurai réussi tous les cours ?

R: Une Attestation d'études collégiales (AEC) – Perfectionnement - Troubles du spectre de l'autisme